


De: Clarac Jean-Pierre clarac.jean-pierre@orange.fr 
Objet: PIGET-THENIER- 8 Platanes (bord de route) à transplanter dans aire de stationnement.
Date: 12 avril 2026 à 12:03
À: contact@avril-paysagiste.com
Cc: Philippe DALMASSO philippe.dalmasso@ville-antibes.fr, valastro valastro@orange.fr

CJ

Bonjour,

Je siège, délégué par la FFP, (Fédération Française des Paysagistes), à la Commission départementale de la Nature, du Paysage et des Sites des Alpes Maritimes, et nous avons recommandé au service route du Département de "TRANSPLANTER" 8 platanes adultes plus tôt que de les abattre!

Cette décision a été votée, et il revient désormais, au Département de l'exécuter.

Mercredi, 8 Avril dans l'après midi était organisée une réunion publique en mairie de PUGET et le DGS a été informé de la décision de replanter les Platanes et l'équipe municipale sait où les disposer pour participer à la création d'ilots de fraîcheur.

En 1995 je fus lauréat de l'aménagement de la Place du Grand Jardin à VENCE. Les Platanes qui occupaient le centre de la Place furent déplacés. Une machine allemande à transplanter avait été louée par l'Entreprise lauréate du Marché de transplantation, pour replanter la vingtaine de Platanes. La reprise fut 100%.

Fort de ce succès, j'ai proposé à la Commission de donner une deuxième vie aux Platanes de Puget-Thénier.

Les services routiers du Conseil Départemental sont chargés de consulter des entreprises.

Philippe DALMASSO, de la ville d'Antibes, m'a recommandé votre entreprise en vue d'approcher le juste prix des travaux à engager:

- Repérage des végétaux, riverains de la voie ferrée TRAIN des PIGNES, NICE-DIGNE.
- Taille sévère à l'automne 2025,
- Ouverture des fosses de plantations aux endroits repérés par la Ville,
- Arrachage de la motte des arbres, au Printemps 2027, juste avant le débouillage des Platanes. Cette date correspond au début du Chantier création d'un nouveau Pont.

- Fournitures de terreau riche en hormones pour favoriser la constitution de racelles, - Mise en place dans la fosse de plantation,

- Ancrage éventuel du Tronc- (Non réalisé à VENCE)

- Recommandations des travaux d'arrosage (à réaliser par les services municipaux). Option à débattre compte tenu du positionnement géographique du chantier.

En annexe une vue GOOGLE-MAPS des arbres à déplacer.

Je sais répondre aux éventuelles questions qui pourraient se poser:
Prévoir une journée de location de la machine sur site. Replantation à 500 mètres et au plus loin à 2 kms.

Merci pour votre contribution

Salutations confraternelles.

Jean-Pierre CLARAC.....Paysagiste DPLG.....06 08 87 84
66

Jean-Pierre CLARAC

Paysagiste DPLG

06 08 87 84 66

